



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gardiennage

Question écrite n° 27183

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur les revendications exprimées par les gardiens concierges du secteur privé. Ils souhaitent aujourd'hui une revalorisation de leur profession. En effet, durant ces dix dernières années, des milliers de loges ont été supprimées, alors que dans le même temps était constaté une pénurie d'emplois de proximité et de logement. Aussi, considérant les avantages civiques et sociaux reconnus de la profession, il souhaite savoir comment le Gouvernement entend valoriser et pérenniser sur le long terme cette profession.

Texte de la réponse

La baisse constante du nombre de gardiens d'immeubles depuis quelques années ainsi que le manque d'attrait pour cette profession constituent une préoccupation à laquelle le Gouvernement souhaite remédier. La présence de gardiens ou de concierges dans les immeubles d'habitation participe en effet au renforcement du lien social, notamment en faveur des personnes âgées isolées. Le rôle de cette profession est donc indispensable à ce titre. Le 9 octobre 2008, Françoise et Philippe Pelletier, avocats, ont remis au ministre du logement et de la ville un rapport élaboré par un groupe de travail représentatif des différents acteurs concernés, portant sur des propositions visant à revaloriser le métier de gardien et de concierge d'immeubles. Les conclusions de ce rapport sont en cours d'expertise et pourront faire, le cas échéant, l'objet d'amendements au projet de loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion en cours de discussion au Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27183

Rubrique : Services

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2008, page 5851

Réponse publiée le : 27 janvier 2009, page 823